

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN.E DOCTORANT.E DANS LE CADRE DU PROJET « NANOSECT »

DOCTORAT (PhD) - VOLET 3 ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE PROJET NANOSECT (2026-2030)

I. Présentation du projet

Financé par l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) de Belgique (programmes quinquennaux 2022-2027 et 2027-2032) via la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD), le projet de recherche et développement (PRD) « NanoSECT » portant sur le développement de bio-insecticides larvicides et répulsifs à base de nanoparticules métalliques obtenues par synthèse verte et circulaire à partir de plantes de la RDC s'inscrit dans le cadre de la lutte biologique contre deux insectes dont la présence a de graves conséquences sur le développement de la République démocratique du Congo, à savoir les moustiques anophèles et les chenilles légionnaires d'automne. En effet, dans ce pays, les anophèles vecteurs du paludisme sont responsables de près de 30 millions de cas et d'environ 80 mille décès par an. Les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes en sont les principales victimes. D'autre part, les infestations des chenilles légionnaires d'automne sur les cultures congolaises de maïs affectent sévèrement la production de cette céréale (25 mille hectares de cultures dévastés en 2017), et donc la sécurité alimentaire (250 millions de repas perdus pour un montant cumulé de 357 millions de dollars américains en 2018). Etant donné que la lutte chimique fait face à de nombreux problèmes de résistance, de toxicité et de pollution environnementale, le projet NanoSECT entend, dans une optique de développement durable, recourir à la phytonanotechnologie verte et circulaire comme alternative effective contre lesdits insectes.

La recherche proposée dans ce projet repose sur trois volets qui seront abordés dans le cadre de 3 thèses de doctorat et de plusieurs masters (2^{ème} et 3^{ème} cycles). Il s'agit de la synthèse verte et circulaire de nanoparticules métalliques et de l'évaluation de leurs activités larvicides et répulsives anti-moustiques anophèles (volet 1) et anti-chenilles légionnaires d'automne (volet 2), en passant par le développement de leurs méthodes d'analyse, l'étude de leur résistance, de leur toxicité/innocuité et de leur impact environnemental. Le volet 3, spécifique à cet appel, concerne l'étude socio-anthropologique et socio-économique des nano-bioinsecticides qui seront développés (volet 3).

Pour opérationnaliser le volet 3, le projet recrute un.e doctorant.e en anthropologie, sociologie, santé publique, psychologie de la santé, sciences sociales, sciences politiques et administratives et/ou sciences économiques et de gestion. La thèse débutera en septembre 2026 pour une durée de quatre ans (2026-2030).

Le ou la doctorant.e sera basé.e à Kinshasa (RDC), avec un séjour de recherche d'au moins 6 mois en Belgique.

II. Justification scientifique du Volet 3 - axe socio-anthropologie et/ou socio-économie

L'introduction de nano-bioinsecticides issus de la phytonanotechnologie constitue non seulement une innovation technologique, mais également une transformation potentielle des rapports sociaux à la santé, à l'environnement et à la production agricole. Le Volet 3 du projet s'inscrit dans les perspectives contemporaines de l'anthropologie des sciences et des techniques, la socio-anthropologie de la santé globale, la socio-économie de l'innovation, l'économie politique du développement et l'analyse des régimes de savoirs locaux et experts, y compris l'acceptabilité socio-anthropologique des Innovations, des inventions et des résultats de recherche.

Par ailleurs, l'axe socio-anthropologique et socio-économique du volet 3 s'inscrit pleinement dans une perspective de santé publique, en considérant que l'efficacité d'une innovation de lutte antivectorielle dépend autant de son efficacité biologique que de son acceptabilité sociale, de son accessibilité et de son appropriation communautaire. En mobilisant des méthodes qualitatives (entretiens, observations, focus groups, analyse des discours), la recherche permettra d'explorer les représentations du paludisme, les pratiques locales de prévention, les dynamiques de confiance et les inégalités sociales susceptibles d'influencer l'adoption des nano-bioinsecticides. Cette approche contribuera à éclairer les déterminants sociaux de la santé et à produire des recommandations contextualisées pour une mise en œuvre durable, équitable et socialement inclusive des innovations en santé publique.

Il s'agira d'interroger les conditions sociales d'acceptabilité, les dynamiques d'appropriation, les reconfigurations des pratiques locales ainsi que les impacts socio-économiques différenciés liés à l'introduction de ces nanotechnologies dans les contextes naturels et culturels de la RDC et au-delà.

III. Objectifs de la thèse

→ Objectif général

L'objectif de la thèse réalisée dans le cadre du volet 3 est d'analyser les dimensions socio-anthropologiques et socio-économiques liées au développement, à la circulation et à l'utilisation des nano-bioinsecticides en RDC, en mobilisant une approche critique et contextualisée des dynamiques d'innovation techno-scientifique.

→ Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, le projet doctoral vise notamment à :

1. étudier les représentations sociales des insectes nuisibles (anophèles et chenilles légionnaires) dans différents contextes socio-culturels congolais ;
2. analyser les perceptions, imaginaires et controverses autour des nanotechnologies et des bio-insecticides ;
3. examiner les modalités d'appropriation sociale et les logiques d'usage au sein des ménages et des communautés agricoles ;
4. évaluer les impacts socio-économiques potentiels, en termes de coûts, d'accessibilité, de genre et d'inégalités sociales ;
5. identifier les freins structurels et leviers socioculturels à l'adoption durable de ces innovations et ;
6. contribuer à l'élaboration de recommandations pour une mise en œuvre socialement inclusive et écologiquement responsable.

IV. Approche méthodologique

La recherche adoptera une démarche qualitative et mixte, ancrée dans une épistémologie des sciences sociales empiriquement fondée. Les méthodes pourront inclure des enquêtes ethnographiques multi-sites (milieux urbains et ruraux), des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs institutionnels, producteurs agricoles, ménages, professionnels de santé et autorités locales, des focus groups, des observations participantes, des analyses de discours et de politiques publiques, des collectes et analyses des données socio-économiques quantitatives complémentaires entre autres, etc.

Une attention particulière sera accordée aux dimensions de genre, aux inégalités sociales et aux dynamiques territoriales.

V. Profil du/de la candidat - e

Les candidat.e.s doivent répondre aux critères suivants :

- être titulaire d'un Master de recherche (DEA/DES) en anthropologie, sociologie, santé publique, psychologie de la santé, sciences sociales, sciences politiques, socio-économie ou discipline jugée équivalente ;
- avoir obtenu au minimum 70 % (pour les diplômes de fin de second cycle universitaire et d'études approfondies) ;
- être âgé.e de moins de 50 ans au moment du dépôt du dossier (avoir moins de 35 ans constitue un atout) ;
- être engagé.e ou attaché.e à l'Université de Kinshasa (preuve administrative requise) ;
- être inscrit.e au doctorat à l'Université de Kinshasa (première inscription étant pour l'année académique 2026-2027) conformément aux dispositions en vigueur ;
- remplir les conditions d'admission au doctorat au sein de l'université partenaire (Université Libre de Bruxelles (voir site Web) ;
- démontrer une bonne formation en méthodologie qualitative. Faire preuve d'une expérience préalable en études ou enquêtes de terrain constitue un atout ;
- faire preuve d'autonomie scientifique, de rigueur analytique, de capacité rédactionnelle et de communication scientifique orale ;
- être capable de lire et rédiger des travaux scientifiques en anglais. La connaissance parfaite de cette langue est un atout. Il en est de même pour la connaissance des langues nationales (lingala, swahili, kikongo et tshiluba).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées. À qualification équivalente, une priorité sera accordée aux candidatures féminines, conformément aux principes d'équité et d'inclusion.

VI. Encadrement scientifique

Le/la doctorant.e recruté.e débutera sa thèse à partir du 1^{er} septembre 2026, et ce pour 3 à 4 années académiques (tout en tenant compte de la date du démarrage des écoles doctorales à l'UNIKIN).

La thèse sera réalisée sous la supervision conjointe de :

1. Professeur Joël IPARA MOTEMA (promoteur Sud) : Laboratoire d'Anthropologie Contemporaine et du Développement (LACDEV), Faculté des Sciences sociales, administratives et politiques, Université de Kinshasa ;
2. Professeur Sandra TRICAS-SAURAS (promoteur Nord) : CRISS-CR5 Approches sociales de la santé, Ecole de Santé Publique, Université Libre de Bruxelles ;
3. Professeur Michel BISA KIBUL (co-promoteur Sud) : Observatoire de la Gouvernance (OG), Faculté des Sciences sociales, administratives et politiques, Université de Kinshasa.

Cette équipe travaillera en articulation avec les équipes interdisciplinaires du projet NanoSECT en RDC et en Belgique.

VII. Conditions de la bourse

La bourse doctorale couvre :

1. une allocation de subsistance en RDC (environ 42 mois) ;
2. Une allocation de subsistance en Belgique (environ 6 mois) ;
3. un séjour de recherche en Belgique (minimum 6 mois) ;
4. un billet d'avion aller-retour (Kinshasa-Bruxelles-Kinshasa) avec assurance-maladie en Belgique.

Les frais relatifs à l'obtention de documents administratifs permettant de constituer le dossier de demande de visa (passeport, certificats officiels, casier judiciaire, légalisation, etc.) ne sont pas couverts.

VIII. Dossier de candidature

Les candidat.e.s doivent soumettre les documents suivants :

1. une lettre de motivation détaillant l'intérêt scientifique pour la recherche doctorale ;
2. un curriculum vitae académique ;
3. une preuve d'attachement à l'Université de Kinshasa ;
4. une lettre de recommandation académique (par un professeur de l'Université de Kinshasa) ;
5. les diplômes et tous les relevés de notes (certifiés conformes) ;
6. les travaux scientifiques antérieurs (mémoires, publications, rapports, etc.) ;

7. toute autre pièce jugée pertinente.

L'ensemble du dossier devra être transmis en UN SEUL fichier PDF, en UN SEUL envoi électronique, aux équipes de coordination du projet NanoSECT et de direction de la thèse de doctorat aux adresses suivantes :

- joelipara27@gmail.com (Pr. Joël IPARA MOTEMA)
- Sandra.Tricas-Sauras@ulb.be (Pr. Sandra TRICAS-SAURAS)
- michel.bisa@unikin.ac.cd (Pr. Michel BISA KIBUL)
- patrick.memvanga@unikin.ac.cd (Pr. Patrick MEMVANGA BONDO)
- ana.beloqui@uclouvain.be (Pr. Ana BELOQUI)

avec EN OBJET « Votre nom - Candidature Thèse NanoSECT - volet 3 ».

Tous les dossiers incomplets ou envoyés séparément ou après ce délai ne seront pas pris en compte.

IX. Calendrier indicatif

- lancement de l'appel : 15 mars 2026
- clôture de l'appel et des candidatures : 05 avril 2026 à minuit (heure de Kinshasa)
- examen et évaluation des candidatures par le jury : du 06 au 20 avril 2026
- publication des candidatures présélectionnées : 25 avril 2026 (seules les candidatures présélectionnées seront contactées par mail pour la soumission d'un projet de recherche doctorale)
- réception des projets de recherche doctorale : du 01 au 20 mai 2026
- audition (interview) en présentiel et/ou en ligne des candidat.e.s : du 01 au 20 juillet 2026 ;
- publication de la candidature sélectionnée : mi-août 2026
- démarrage de la thèse : 01 septembre 2026

Le coordonnateur Sud du projet NanoSECT

Prof. Patrick MEMVANGA BONDO